



A tous les membres CHGEOL

Schweizer Geologenverband
Association suisse des géologues
Associazione svizzera dei geologi
Associazium svizra dals geologs
Swiss Association of Geologists

Geschäftsstelle
Dornacherstrasse 29/Pf
4501 Solothurn
Telefon 032 625 75 75
Telefax 032 625 75 79
e-mail info@chgeol.org
site www.chgeol.org

Soleure, le 26 juin 2016

Informations de juin 2016

Mesdames, Messieurs, chères et chers collègues,
Ce bulletin vous apporte des informations sur les thèmes suivants :

- L'estafette des interviews... cette fois avec Dr Olivier Lateltin (swisstopo, Responsable du Service géologique national)
- La vérité ne voit le jour qu'à l'aide d'un profil géologique
- Rapport de l'Assemblée générale extraordinaire et de la 132ème Assemblée générale ordinaire de la Société Géologique Suisse
- Symposium sur les matières premières le 5 octobre au Gurten
- Enquête auprès des membres CHGEOL
- Consultations et prises de positions majeures de CHGEOL
- News
- Places de travail et de stage

Vous trouverez d'autres informations sur notre homepage www.chgeol.org.

Transmettez vos communications importantes, passionnantes et amusantes pour le prochain courriel mensuel aux rédacteurs de la newsletter Séverine Boll (francophone) et Philippe Arnold (germanophone) à l'adresse suivante : newsletter.chgeol@gmail.com .
Merci d'avance !

L'estafette des interviews... cette fois avec Dr Olivier Lateltin (swisstopo, Responsable du Service géologique national)

Nous nous rencontrons à swisstopo à Wabern.

Question de Raphaël Mayoraz : La dispersion des ressources à la confédération en termes de géologie (service géologique à swisstopo, dangers naturels géologiques à l'OFEV, etc.) est-elle un avantage ou un inconvénient ?

Je vois surtout des avantages : le DDPS (swisstopo inclus) est responsable de l'acquisition, la livraison et la collecte de données géologiques, de même que la livraison de connaissances de base dans le domaine de la géologie. Le Service géologique national est le centre de compétence de la Confédération pour la géologie (expertise). La compétence en matière de protection et l'utilisation du sous-sol (autorité de régulation) est actuellement clairement ancrée dans le DETEC (ARE, ASTRA, OFEV, FOT et BFE). Grâce à ses liens avec le DDPS et grâce à l'exploitation du Laboratoire du Mont Terri, le Service géologique national a pris de l'importance, ce qui aurait été difficile avec un positionnement différent. En 2006, 19 personnes travaillaient pour le Service géologique national ; aujourd'hui, nous avons 43 personnes, des infrastructures IT et SIG, un service d'impression très moderne ainsi qu'une mise en réseau, des ressources financières, et également un accès direct à la ligne de service du DDPS.

Un inconvénient est que nous n'avons pas encore atteint une masse suffisante, qu'il nous manque encore les géologues des dangers naturels et de l'hydrogéologie.

Le Service géologique national est encore trop peu connu pour être un partenaire important de discussion de la politique et de l'économie. Notre réorganisation en 2016 qui met l'accent sur les matières premières, l'énergie géothermique et la communication corrigera cet inconvénient.

Est-ce que la Confédération va émettre des directives ou lignes directrices pour homogénéiser les lois et règlements sur l'utilisation des ressources du sous-sol, qui sont élaborés dans chaque canton ?

Non, nous ne le ferons pas, c'est une affaire du ressort des cantons. Nous élaborerons des recommandations dans le cadre du processus de consultation avec les cantons. Pour nous, l'accessibilité aux données géologiques est notre priorité ; nous favorisons clairement cet accès à l'information, même partiellement contre la volonté de certains bureaux privés de la région zurichoise. Nous soutenons également l'échange de données (autorisations et licences) et jouons donc un rôle actif, mais l'autorité reste aux cantons.

1. Olivier, explique-nous ton parcours professionnel

Pour moi, les cycles de cinq ans se succèdent...

1987-1991 Collaborateur d'un bureau privé (ABA-Geol SA) à Fribourg

1992-1996 Responsable de recherche (50%) NFP 31 Changements climatiques et catastrophes naturelles, chargé de cours à l'Université et à la Haute Ecole HES-SO Fribourg et secrétaire exécutif (50%) du Comité national suisse de l'IDNDR

1996-2000 Collaborateur (Dangers naturels) au Service hydrologique et géologique national (50%) et directeur de PLANAT (50%)

2001-2006 Chef de section Risques géologiques et Responsable du Poste de Coordination de la Confédération pour la surveillance des tremblements de terre à OFE

2007-2011 Responsable de la Fondation de prévention des assurances cantonales pour les bâtiments et responsable du service de la prévention élémentaire de l'association des établissements cantonaux d'assurance incendie

Depuis 2011 : Responsable de service du Service géologique national et membre du comité de direction de swisstopo

...et pourquoi pas un nouveau changement ?

2. Olivier, comment t'investis-tu dans la Géologie ou "t'enfonces-tu" dans le travail administratif ?

J'essaie autant que possible de garder 20% du temps de travail pour les nouveaux projets de recherche en géologie ; 30% du temps pour la coordination de la géologie au niveau suisse et environ 50% du temps de travail sont nécessaires pour la fonction de conduite (administration, budget, conduite des collaborateurs, etc.).

De plus, je travaille pendant près de 10 jours par an en tant que chargé de cours à l'Université de Genève (Post-Graduate CERG-C), sur le sujet des risques naturels, glissements de terrain et la planification de l'utilisation du sol. Même si cela se fait souvent au détriment du temps des vacances, cela en vaut la peine.

3. Olivier, où seras-tu dans 10 ans ?

Sûrement en retraite sur un voilier le long des côtes du Brésil...

4. Olivier, que fais-tu pour ton équilibre work-life ?

Je travaille à 100% et j'ai beaucoup de plaisir à mon travail, la moitié de mes activités peut ressembler à un hobby et cela aide dans cet équilibre work-life ? Je navigue aussi beaucoup sur un voilier et je passe du temps avec ma famille.

5. ...Vin rouge, vin blanc ou pas de vin...

Les deux variétés me plaisent, je pense donc au vin blanc avec un Faverges du Lavaux ou pour les vins rouges à une Dôle de Salquenen (qui me rappelle quelque chose de mes origines dans la région de Sierre).

6. Olivier, où te conduira le prochain voyage ?

Ce sera en 2018, où nous partons deux mois au Brésil ; je voyage beaucoup dans la vie, je suis allé il y a peu en Nouvelle-Zélande.

7. Olivier, qu'aimerais-tu encore dire dans la newsletter ?

Philippe, permets-moi, à ce stade, de revenir un peu en arrière et de joindre également un vœux au Conseil de CHGEOL. Dans l'administration fédérale, je perçois toujours un conflit entre la compétence professionnelle et réglementaire, j'ajoute ici quelque chose à la réponse de Raphaël.

Dans les années 90, nous avons perdu comme géologues et spécialistes des dangers naturels la réglementation de "Wasserbauer (GT 1991) " et les "Rangers (WAG, 1991)". Aujourd'hui, la réglementation de l'utilisation et la propriété du sous-sol est en attente. Serons-nous à nouveau proposés comme géologues et spécialistes de la troisième dimension dans la réglementation des planificateurs et des juristes régionaux ?

D'après moi, cela ne peut pas aller et je vois là un problème. Je serais très heureux si le/la géo-

logue avait plus confiance dans le domaine de la mise en œuvre. Nous restons géologues trop souvent « seulement » dans le rôle des sous-traitants, les livreurs de données de base. Une grande partie peut apporter quelque chose dans cette direction, une formation ciblée et l'association doit encore davantage y contribuer. Nous ne sommes pas seulement des observateurs, des modeleurs et des scientifiques, nous pouvons beaucoup plus p.ex. mener des programmes dans leur ensemble. Je vois des géologues formés à des fonctions totalement différentes (par exemple, les gestionnaires en affaires) et nous devons trouver de jeunes gens avec ces ambitions. Nous savons beaucoup de choses, en particulier résoudre des problèmes complexes et c'est exactement cela que nous pourrions apporter à un management moderne.

Je me souviens bien de mon arrivée dans le secteur de l'assurance, qui a d'abord été dans de nombreux endroits quelque peu ridiculisée (« alors quoi ? »), mais a rétrospectivement prouvé qu'un géologue est absolument capable de se débrouiller dans cet environnement.

8. Olivier, tu proposes la prochaine personne à interviewer avec la question suivante :

Pierre Escher, Office pour le marché du travail, FR

Comment pouvons-nous en tant que géologues augmenter le lobbying dans le milieu politique ?

Portrait d'Olivier :

Diplôme en Géologie, Université de Fribourg, 1983, Etude géologique en rive droite du Val d'Illeiez

Thèse sciences nat. Fribourg (Suisse), 1988, Les dépôts turbiditiques oligocènes d'avant-pays entre Annecy (Haute-Savoie) et le Sanetsch (Suisse) : grès de Taveyannaz et du Val d'Illeiez

La vérité ne voit le jour qu'à l'aide d'un profil géologique

Une des tâches essentielles d'une expertise géotechnique réside en l'illustration des conditions souterraines à l'aide d'un profil géologique. Ce dernier ne permet pas uniquement de visualiser les points listés dans le rapport géologique et le modèle du sous-sol, mais également de représenter les incertitudes liées entre autre à la structure des couches et au niveau de l'eau souterraine. Un profil géologique est une aide précieuse pour l'ingénieur ou le géotechnicien, lui permettant d'estimer les risques liés à un projet de construction, puisque les relations géométriques entre la géologie et le projet sont faciles à reconnaître sur le dessin. En raison de notre capacité à nous représenter le sous-sol dans l'espace, nous savons, nous géologues, où se situent les zones critiques dans lesquelles il est pertinent de placer une coupe pour la construction d'un profil géologique.

CHGEOL constate qu'il est de plus en plus fréquent que des expertises géotechniques ne comportent pas de profils géologiques. Même avec le soutien d'outils informatiques, la construction d'un profil géologique demande du temps. Or, soit ce temps pèse trop lourd sur un budget déjà dépassé, soit, ce qui est encore pire, ce temps n'a jamais été calculé puisqu'il a été décidé dès le début de renoncer à la réalisation d'un profil géologique, dans le but de rester concurrentiel ou de respecter le vœu du mandant pour des raisons « d'optimisation des coûts ».

CHGEOL observe cette évolution avec inquiétude. En supprimant les profils géologiques, nous renonçons à une de nos compétences premières, à savoir rendre visible les relations entre géologie et construction ou, en d'autres mots, à la représentation de notre travail et de nos capacités. Nous ne devrions pas laisser le soin aux ingénieurs de construire eux-mêmes des profils géologiques d'après les rapports géotechniques. En effet, les ingénieurs utilisent les profils dans la plupart des cas pour entrer les données qu'ils en tirent dans leurs programmes informatiques que ce soit pour les dimensionnements de soutènement, d'une paroi cloutée, d'une fondation sur pieux, etc... En renonçant à la réalisation d'un profil géologique lors d'une étude géo-



technique, nous retenons sciemment des informations géologiques et donnons du grain à moudre à tous ceux qui pensent que les expertises géotechniques sont un mal nécessaire et qu'elles doivent être aussi minimales et bon marché que possible.

C'est pourquoi CHGEOL demande à ses membres mais également à tous les autres géologues de considérer la réalisation de profils comme élément central d'un rapport géotechnique et de ne pas se laisser influencer par leurs mandants et renoncer pour des raisons de coûts à ces profils géologiques si importants pour notre profession. Dessiner un profil géologique est dans la plupart des cas souhaitable et contribue sensiblement à une meilleure compréhension des expertises géotechniques.

Le ressort qualité-marché-droit de CHGEOL va se pencher plus en détail sur ce sujet.

Pour le Ressort qualité-marché-droit, Ulrich Burchard

Rapport de l'Assemblée générale extraordinaire et de la 132ème Assemblée générale ordinaire de la Société Géologique Suisse

Mardi 03 mai 2016, 18:30h

Lieu: Institut de Géologie de l'Université de Berne, Baltzerstrasse 1-3, Berne

Thème: Fusion de la SPS* avec la SGS**

*Société Paléontologique Suisse

**Société Géologique Suisse

Neil Mancktelow (président de la SGS) ouvre l'Assemblée générale extraordinaire et dirige ensuite également la 132ème Assemblée générale ordinaire.

Approbation unanime du contrat de fusion et du règlement des fonds de la SPS.

La SGS comprend déjà des groupes spécialisés dans des domaines tels que la géophysique, la tectonique et géologie structurale, la sédimentologie (SwissSed) et depuis une année la minéralogie et pétrographie. La SPS deviendrait donc le cinquième groupe spécialisé.

Christian Klug, actuel président de la SPS, s'est porté volontaire pour devenir le représentant de la SPS dans notre comité, en remplacement de Stefan Bucher qui, après de nombreuses années de service pour la SGS, démissionne de ce poste.

Informations supplémentaires: www.geolsoc.ch

...en sortant, Neil Mancktelow a encore mentionné « Pourquoi on ne ferait pas une fois une AG avec le CHGEOL? » et moi j'ose encore la suggestion « et pourquoi pas directement aspirer à une fusion SGS/CHGEOL? »

Philippe Arnold

Symposium sur les matières premières le 5 octobre au Gurten

Le 5 octobre 2016 aura lieu au Gurten, près de Bern, un symposium sur le thème « Matières premières – fatalité ou bénédiction? »: une occasion de discuter de l'avenir du traitement des matières premières minérales en Suisse. Suivra une invitation. Réservez la date !

Comité CHGEOL



Enquête auprès des membres CHGEOL

L'enquête auprès de membres 2016 de CHGEOL a été clôturée. Plus du tiers des membres a participé à l'enquête. Le comité remercie beaucoup toutes les personnes qui y ont participé. Les résultats seront bientôt dépouillés et seront publiés en plusieurs parties dans la newsletter. Le prix du concours, une excursion géologique d'une demi-journée, a été gagné par Nina Backman. Félicitations !

Ressort communication et relations publiques

Consultations et prises de positions majeures de CHGEOL

[http://www.chgeol.org/fr/services/documents/?dokumenttyp\[\]=6](http://www.chgeol.org/fr/services/documents/?dokumenttyp[]=6)

News

La revue de presse du Portail Géologique :

<http://www.geologieportal.ch/internet/geologieportal/de/home/news/medienueberblick.html>

Newsletter de l'EFG (European Federation of Geologists):

<http://eurogeologists.eu/geo-news/> Evénements

Vous trouverez l'agenda complet de CHGEOL sous :

<http://www.chgeol.org/fr/services/agenda/>

Celui du géoportail sous :

<http://www.geologieportal.ch/internet/geologieportal/fr/home/news/events.html>

Et celui de « Géologie vivante » sous :

<http://www.erlebnis-geologie.ch/fr/geoevents/>

Places de travail et de stage

Vous trouverez toutes les offres et demandes sur la bourse de CHGEOL sous :

<http://www.chgeol.org/fr/services/jobs/>.

Bourse des emplois du géoportail :

<http://www.geologieportal.ch/internet/geologieportal/fr/home/news/jobs.html>

Bourse des emplois de la SIA : <http://www.sia.ch/fr/>.